

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 20 juin 2014

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT POUR REPRESENTER LA COMMUNE A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE CORSE DU SUD.

Nombre de membres : 11
Afférents au conseil : 11
En exercice : 11

Date de la convocation : 17/06/2014
Date d'affichage : 20/06/2014
Ayant délibéré : 11 Votés Pour : 11
Votés Contre : 0

L'an deux mil quatorze, le 20 juin 2014 à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'Olivèse, sous la Présidence de M. MILLO Jean-Luc, Maire de la commune.

Mme CIPRIANI Marie-Louise été nommée secrétaire de séance.

| Etaient présents | Etaient représentés |
|--|-----------------------------------|
| M. MILLO Jean-Luc | M. MANTESE Jean-François |
| M. CIPRIANI Jean-Marie | Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne |
| M. POLI Jean-Baptiste | M. POLI Pierre-Antoine |
| Mme GUIQUET Sandra | M. BRUNETTI Alain |
| Mme OBENNAUS née DURAND Isabelle | |
| Mme CIPRIANI née GIACOMETTI Marie-Louise | |
| M. MARTINO Enzo | |

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'adhésion de la commune à l'Association COFOR 2A depuis 2011 (délibération du 30 juillet 2011).

L'Association COFOR 2A créée le 23 février 2009 a pour objectifs de :

- défendre les intérêts des communes forestières,
- de veiller en partenariat avec l'ONF à maintenir une gestion équilibrée sur le plan environnemental,
- d'assurer la protection et l'amélioration des forêts,
- de promouvoir et valoriser l'accueil touristique en forêt.

Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter la Commune d'Olivèse au sein de l'Association COFOR 2A.

Délégué titulaire : POLI Jean-Baptiste

Délégué suppléant : MILLO Jean-Luc

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE le
23 juin 2014

Le Maire

Jean-Luc MILLO

